

DEPARTEMENT DE L'AUBE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE

Délibération certifiée exécutoire
Reçue par le Représentant de l'Etat le
20/07/2021
Affichée le 20/07/2021
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général Adjoint
François-Julien DEFERT

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUILLET 2021

Date de convocation et d'affichage : 6 juillet 2021

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h56.

Présents :

ABEL Jean-Pierre	GESNOT Dany	ROUSSELOT Nicole
BAGATTIN Mélanie	GERARD Fabien	SEBEYRAN Marc
BAROIN François	GIRARD Marc	SOMSOIS Hervé
BAUDOUX Bruno	GIRARDIN Olivier	THIENOT Régis
BEAUSSIER Jean-Marie	GOUJARD Pascal	THOMAS Christine
BETTINGER Sylviane	GROSJEAN Patrick	VIART Jean-Michel
BLANCHARD Dominique	GUILLAUMET Virginie	VOLHUER Michel
BLASSON Christian	GUITTON Jordan	ZAJAC Anna
BOUDADI Rachida	GULTEKIN Gulcan	
BRANLE Christian	GUNDALL Philippe	
BRET Marc	HANDEL William	
BURRI Marie-Luce	HELIOT-COURONNE Isabelle	
CASTEX Jean-Marie	HENNEQUIN Virgil	
CAFFET-VIARDOT Gaëlle	HENRI Pascal	
CHALVET Marie-Ange	HIMEUR Aïcha	
CHAMPAGNE Anicet	HIRTZIG Jack	
CHAMPAGNE Bernard	HONORÉ Nicolas	
CHEVALIER Bertrand	HOUARD Bruno	
CHOISELAT Emmanuel	HUBINOIS Alain	
CHOMAT Christophe	HUP Carole	
COCHET Jean-Michel	JOLLIOT Marie-France	
CORNEVIN Jean-Pierre	LANDREAT Pascal	
COURTOIS Jean-Christophe	LE CORRE Marie	
DE VILLEMEREUIL Gérard	LEBECQ Jérémy	
DA ROCHA Katia	LEDOUBLE Catherine	
DAHDOUH Fadi	LEPRINCE Didier	
DEHARBE Dominique	LEROY Marie-Thérèse	
DELAITRE Guy	MAGLOIRE Arnaud	
DESROUSSEAUX Pascal	MALARMEY Michelle	
DRAGON Jean-Luc	MARTY Rémy	
DRIAT Boris	MEIRHAEGHE Jean-François	
DUCHÊNE Annie	MEIRHAEGHE Sonia	
DUQUESNOY Olivier	MENNETRIER Nicolas	
DUSACQ Maxime	NINOREILLE Francine	
FARINE Bruno	OUADAH Karima	
FINOT Patrick	PAUWELS Cécile	
FLEURET Dominique	POIVEZ Kevin	
FRAENKEL Stéphanie	POTTIER Denis	
FRAPIN David	QUINTART Sylvie	
GACHOWSKI Jacques	RAGUIN Jacky	
GARIGLIO Elisabeth	REHN Yves	
GARNERIN David	RESLINSKI Jean-François	
GATOUILLAT Marcel	ROBLET Bernard	

Représentés : BUTAT André par MILESI Franck, GAUTHIER Anne-Sophie par CHATELAIN Edouard, RENOIR Gilles par MONTARON Fabienne, SAUVAGE Philippe par LASNIER Jean, VAN DE ROSTYNE Alain par PAJOT Michel.

Excusés et ont donné pouvoir : BACHMANN Jean-Marie à RESLINSKI Jean-François, BAZIN-MALGRAS Valérie à FRAENKEL Stéphanie, BECARD Francis à BAROIN François, BLANCHON David à ZAJAC Anna, BOISSEAU Dominique à LE CORRE Marie, GANTELET Bruno à HELIOT-COURONNE Isabelle, GAURIER Marlène à REHN Yves, GONCALVES José à DEHARBE Dominique, HUMBERT Christophe à DELAITRE Guy, JOUAULT Gervaise à VIART Jean-Michel, KIEHN Patricia à HENNEQUIN Virgil, LANOUX Claudie à QUINTARD Sylvie, LEMELAND Caroline à HONORÉ Nicolas, LEMELLE Flavienne à GUILLAUMET Virginie, LEQUIEN Ombeline à CAFFET Gaëlle, LEYMBERGER Brigitte à GARIGLIO Elisabeth, MONTAGNE Jean-Jacques à GARNERIN David, PETIT Christine à FINOT Patrick, PORTIER-GUENIN Françoise à SEBEYRAN Marc, RICHARD Vincent à LEDOUBLE Catherine, SERRA Frédéric à BAUDOUX Bruno.

Excusés : BEURY Loëtitia, BILLET André, BLASCO Thierry, DENIS Valéry, GAURIER Claude, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie, LÉCORCHÉ Jean-Pierre, MANDELLI François, MARTINOT Bruno, MOSER Alain, NONCIAUX-GRADOS Véronique, RICHARD Sophie, ROUSSEAU Pauline, SAINTON Michel, SIMON Éric.

Le Conseil communautaire a choisi comme secrétaire de séance, Jérémy LEBECQ.

DELIBERATION N°24	Examen de gestion de la chambre régionale des comptes - Communication du rapport d'observations
RAPPORTEUR	Jacky RAGUIN

Nombre de membres : 135		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
99					

Le Conseil communautaire prend acte du rapport d'observation de la Chambre Régionale des Comptes.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUILLET 2021

**EXAMEN DE GESTION DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES
COMMUNICATION DU RAPPORT D'OBSERVATIONS**

Exposé :

La Chambre Régionale des Comptes du Grand Est a procédé à l'examen de la gestion d'une part de la Communauté d'agglomération du Grand Troyes sur les exercices 2013 à 2016 inclus et d'autre part de la Communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole sur les exercices 2017 et suivants.

Elle a transmis à Monsieur le Président son rapport d'observations définitives, qui retrace l'intégralité des observations résultant de l'examen de gestion.

En vertu de l'article L. 243-6 du Code des juridictions financières, ce rapport est communiqué par l'exécutif à l'Assemblée délibérante, qui en prend connaissance et qui est appelée à en débattre. Aucun vote en revanche n'intervient.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil communautaire est invité à débattre du rapport d'observations définitives ci-annexé.